



Nature du licenciement : économique (individuel)

Par **rudymiensgwa**, le **09/10/2009** à **15:24**

Bonjours a tous
DONNE
Nature du licenciement : Economique (individuel)
Classification prof : IC (cadre)
Position : 2-1
Coefficient : 115
Date entré : 04/09/07
Date entretien : 14/10/2009
Salaire brute : 2800 euros
Salaire net : 2126 euros
Heures de travail : 35 heures
Horaire mensuel : 151.67 heures
QUESTION
Si j'accepte le CRP
- Es que l'indemnité de licenciement devient Indemnité de préavis.
- Es que l'entreprise me verse mes 3 mois de préavis que j'ai droit (selon la convention collectif) + l'indemnité de licenciement.
- Quel formule existe-t il pour calcule l'indemnité de licenciement.
- Es que je peut réclamer a l'employeur une prime de depart.
Si je refuse le CRP
- Es que l'indemnité de licenciement devient Indemnité de préavis.
- Es que l'entreprise me verse mes 3 mois de préavis que j'ai droit (selon la convention collectif) + l'indemnité de licenciement.
- Quel formule existe-t il pour calcule l'indemnité de licenciement.
- Es que je peut réclamer a l'employeur une prime de depart.
mercie a tous pour les information donnée